

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 11 juillet 2017 N° 049

Communiqué de presse

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et Benjamin Griveaux, secrétaire d'Etat, ont réuni cet après-midi à Bercy toutes les parties prenantes sur le dossier GM&S : représentants des salariés, l'entreprise GMD, unique repreneur potentiel, les représentants des constructeurs Renault et PSA, ainsi que les élus - le maire de la Souterraine, le vice-président de la région Nouvelle Aquitaine et le député de la circonscription.

Durant les cinq heures de discussions, l'ensemble des sujets relatifs à la reprise du site GM&S de la Souterraine ont été abordés dans le détail avec un seul objectif : la pérennité d'une activité industrielle sur ce site.

Des avancées ont été réalisées :

- Le ministre et le secrétaire d'Etat se réjouissent que les groupes PSA et Renault aient indiqué leur intention de porter leurs **engagements de commandes de 3 à 5 ans** pour des montants respectifs annuels de 12 et 10 millions d'euros. PSA a fourni le détail des commandes de pièces envisagées aboutissant à 7,5 millions d'euros de pièces actuellement produites sur le site de la Souterraine et 4,5 millions d'euros de pièces correspondant à des nouveaux modèles de véhicules à l'horizon 2020. Il s'agit d'éléments nouveaux garantissant la pérennité du site. Renault s'est engagé à préciser la composition et la vitesse de montée en charge de ses commandes d'ici au 13 juillet au soir.
- Le groupe GMD a confirmé pour sa part un minimum de 120 emplois repris avec des perspectives d'embauches ultérieures en fonction du développement de l'activité du site. L'Etat s'est engagé à financer des mesures d'activité partielle jusqu'à l'atteinte d'un niveau d'activité suffisant sur le site. Les parties ont convenu de se réunir à deux reprises d'ici le 17 juillet sous l'égide de l'administrateur judiciaire pour étudier dans le détail la nature des emplois repris ou non.
- L'Etat s'est engagé à ce que, quelle que soit l'issue des discussions et la décision du tribunal de commerce de Poitiers le 19 juillet, le paiement des salaires soit garanti jusqu'à la fin du mois d'août.
- Des mesures d'accompagnement social exceptionnelles des salariés non repris seront mises en œuvre par les pouvoirs publics (Etat, région) : aides à la formation, à la mobilité, à la création d'entreprise, versement d'une allocation temporaire dégressive en cas de reprise d'un emploi moins rémunéré. Les constructeurs mettront en oeuvre leur dispositif d'ingénierie sociale et examineront les possibilités de reprise des salariés auprès des acteurs de la filière automobile.
- L'Etat et le groupe Renault ont confirmé leur intention d'investir chacun 5 millions d'euros pour la modernisation du site. GMD a rappelé son engagement de prendre en charge le besoin en fonds de roulement estimé à 5 millions d'euros. PSA doit encore préciser ses intentions en termes d'accompagnement initial de la reprise.
- Les conditions suspensives du repreneur liées à la pollution du site sont levées. Les discussions pour la conclusion d'un bail sur le bâtiment hébergeant GM&S sont en bonne voie.

La mobilisation de l'Etat reste totale pour confirmer l'offre de reprise de GM&S déposée par GMD.